

Ortar N., Bossuet L., « Le choix de la campagne », in Fol J. (sous la dir.), *Le futur de l'habitat*, Paris, co-ed Jean-Michel Place/PUCA, 2008, pp. 35-49.

Le choix de la campagne : les situations contrastées du périurbain¹ au travers de cinq communes

Nathalie Ortar, Luc Bossuet

« La demeure est investie comme un lieu donnant une capacité d'autonomie et de maîtrise par rapport à un environnement fluctuant et incertain. Il ne s'agit pas uniquement d'un lieu fonctionnel, mais d'un territoire propre investi d'une capacité d'expression de soi. La demeure permet d'intégrer symboliquement nos souvenirs et nos perspectives d'avenir. »
Jean Rémy, 2004

Depuis la fin des années quatre-vingt les campagnes et les zones périurbaines métropolitaines attirent un nombre grandissant de nouveaux résidents (Kayser, 1993). En vingt ans, cette dynamique s'est largement développée, reléguant toujours plus loin des centres villes les familles les moins aisées (Berger, 2004) en raison du coût grandissant que représente l'accès à la propriété du logement dans les budgets familiaux. Ces migrations résidentielles sont majoritairement le fait de jeunes couples bi-actifs, avec des enfants, souvent en bas âge (Berger, 2004), ou désirant en avoir. La recherche d'un espace prétendu indemne de pollution (Perrot, 1998), d'un cadre de résidentielle plus ou moins idéalisé, intégrant soit une sociabilité de voisinage (Ortar, 1999) soit une grande autonomie dénuée de toute contrainte sociale de voisinage (Urbain J.D., 2002) sont des éléments essentiels pour comprendre ces nouvelles implantations. Chacun des facteurs intervient différemment lors des installations en fonction de l'histoire personnelle et sociale des familles. Ces dernières cherchent également à offrir de meilleures conditions de vie à leurs enfants, et utilisent parfois ce stratagème pour mieux contourner la carte scolaire (Sencébé, 2006). Effectuer ce choix correspond généralement à des moments clés pour le couple (Détang-Dessendre et al., 2002).

Les conséquences de ces installations sont nombreuses et fréquemment minorées avant l'installation. Le coût global est sous-estimé, un coût d'autant plus élevé que l'implantation rurale est distante des bassins d'emploi (Kayser, 1996), laquelle implique également des aménagements et des stratégies d'organisation dans l'emploi du temps des actifs, voire parfois des renoncements professionnels. Cet article se propose de préciser les implications et les conséquences quotidiennes de

ces choix résidentiels dans la vie des familles et d'évaluer les différences que cela implique en termes de genres.

Une recherche anthropo-sociologique portant sur la vie des ménages résidant dans cinq communes rurales et périurbaines situées entre une demi-heure et une heure de route de bassins d'emploi urbains est mobilisée pour traiter de ces thèmes (Ortar et Bossuet, 2005). Les lieux d'enquête sont répartis sur trois régions (PACA, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes) afin d'intégrer tant la diversité des histoires locales, y compris des migrations résidentielles, que les différences de conditions de vie et d'emploi de ces bassins. L'enquête a été réalisée auprès de couples bi-actifs, parents d'enfants en bas âge ou adolescents. Les mobiles d'accession au logement et à la définition de l'habitat rêvé via le parcours résidentiel des ménages permettent d'analyser l'organisation des temps vécus intégrant l'emploi professionnel et l'organisation de la vie familiale. Les résultats présentés reposent sur une dizaine d'entretiens par terrain d'enquête.

1. A chaque lieu sa population

Les cinq communes permettent de faire ressortir des différences dans l'histoire du peuplement des communes ainsi que dans leur composition. Ces cinq communes présentent également une variété d'offre de services collectifs, notamment ceux dédiés à la petite enfance, dont le rôle est décisif pour le quotidien des ménages.

La population de Montauroux, commune du Var, distante de 45 kilomètres de Sophia Antipolis, est très diversifiée socialement, différence qui se retrouve spatialement à l'intérieur même du territoire communal. Un lotissement excentré vis-à-vis du bourg concentre une forte majorité d'employés et cadres moyens ou supérieurs et des artisans. L'habitat dispersé et celui du centre du chef lieu de la commune abrite des cadres plus aisés, tandis que la majorité de l'habitat villageois, y compris quelques HLM, concentre une population immigrés de première et deuxième génération assez modeste.

Clans, située dans les Alpes Maritimes à 55 kilomètres de Nice, 65 de Sophia Antipolis, se caractérise par la présence de nombreux ouvriers du bâtiment, d'employés et de personnes allocataires actuelles ou passées du RMI. Ces personnes habitent surtout dans les HLM gérés par l'OPAC de Nice. Les autres familles, plus aisées et plus diplômées, constituées d'anciens résidents secondaires

et de nouveaux venus attirés par le charme du site, rassemblent des cadres moyens et supérieurs.

Chavannes commune de l'Ain et distante de 20 kilomètres de Bourg en Bresse, 62 de Macon et 33 d'Oyonnax, les trois principaux pôles d'emploi, a la particularité de regrouper des familles de cadres moyens charmées par le caractère rural des lieux et ses vieilles maisons, et des ménages d'ouvriers qui trouvent là des terrains à bâtir et des logements en location à des prix abordables. L'ensemble de ces couples travaille dans les différents bassins d'emploi régionaux.

Taillebourg, commune située à 12 kilomètres de Saintes, sous-préfecture de la Charente Maritime, est habitée par une population relativement âgée et de jeunes couples récemment installés, attirés là en raison d'un lotissement privé et par plusieurs opportunités d'habitat ancien. La majorité des actifs communaux, cadres moyens et employés, travaille dans la ville proche.

Thénac, bourg édifié à 10 kilomètres au sud de Saintes possède une population relativement jeune attiré par de nombreux lotissements récents. Ces familles sont constituées d'employés, de cadres moyens et supérieurs ainsi que des membres des professions libérales. Pour l'essentiel, les actifs exercent leurs activités dans le bassin d'emploi saintais.

Dans les cinq communes, l'accès aux services destinés à l'enfance diffère. A Montauroux, Taillebourg et Thénac, il existe une crèche, des nourrices agréées et des services périscolaires. De son côté, Clans dispose uniquement d'une cantine. Montauroux et Taillebourg disposent d'un centre de loisir pendant les vacances scolaires mais seul celui de Taillebourg est ouvert les mercredis.

Deux types de populations arrivent dans ces zones. Il s'agit d'une part de couples disposant d'un capital avant tout culturel mais aussi économique, d'autre part de couples d'ouvriers et d'employés. Pour les premiers, le choix de l'habitat et de sa localisation au sein de l'espace communal d'accueil correspond à deux types de stratégies d'implantation. Majoritairement, ces familles sont à la recherche d'un logement de caractère et à cette fin recherchent plutôt des habitations anciennes. Faute d'en trouver dans les localisations où le marché immobilier est le plus tendu comme Montauroux, ils optent pour la construction de maisons de préférence sur des terrains hors lotissement, mais là aussi le choix dépend des tensions existant sur le

marché immobilier². Le deuxième critère qui détermine leur choix est le type de sociabilité est qu'ils désirent entretenir avec les autres habitants des lieux. Soit ils aspirent à une sociabilité qu'ils qualifient eux-mêmes *de villageoise* et dans ce cas ils essaient de trouver une résidence au cœur des villages et à défaut en proximité immédiate, soit au contraire ils sont à la recherche d'un havre de paix, une sorte de refuge campagnard dans le but de *vivre entre-soi* et dans ce cas ils privilégient un lieu isolé. Dans ces deux cas de figure, habiter à la campagne correspond à faire le choix de mobilité quotidienne associé à un mode de vie spécifique.

Pour le deuxième type de population, la situation est bien différente car l'important est de se loger. C'est pourquoi en fonction des lieux et des opportunités qu'ils offrent, la localisation de la résidence diffère dans l'espace et dans le temps. Ainsi, tant que l'immobilier est resté très bon marché à Chavannes les ménages modestes investissaient autant de l'habitat ancien à restaurer que de l'habitat récent. La montée des prix les a progressivement conduit à ne plus investir que de l'habitat récent situés dans les nouveaux lotissements intégrés au village. Les hameaux, où les possibilités de nouvelles constructions sont faibles, sont investis par les classes moyennes, de même que le cœur du village à l'exception des petits logements ou de ceux sans jardin attenant. Ce phénomène de spécialisation de la localisation des classes sociales par type d'habitat se retrouve sur l'ensemble des terrains d'enquête où les prix de l'immobilier ne permettent plus aux personnes modestes d'acquérir n'importe quel type de bien.

Au regard de ces stratégies, ces populations se distinguent selon deux modalités correspondant soit à une recherche d'intégration au milieu social environnant, soit au contraire par une prise de distance vis-à-vis de ce même l'environnement de proximité. Ces choix très spécifiques tendent à montrer l'existence d'un phénomène de gentrification plus ou moins prononcé en fonction des localités enquêtées et de l'intérêt architecturale qu'elles présentent. Ce phénomène est lié à la rapidité d'évolution des populations résidentes, mais aussi au poids de la population des résidents secondaires revenus s'installer. A Clans, environ la moitié des familles de classe moyenne venues s'installer au cours des dix dernières années sont issues de familles de résidents secondaires eux-mêmes issus du village. Ces familles, qui disposent d'un capital culturel élevé mais aussi d'une respectabilité issue de leur histoire familiale arrivent au village jouent un rôle moteur car elles arrivent porteuses de projet d'installation en lien avec la vie sociale, culturelle et associative du village.

Elles jouent également le rôle de lien entre nouveaux et anciens habitants mais aussi avec les familles de résidents secondaires. Ce rôle intégrateur des résidents secondaires se retrouve dans toutes les communes où les nouveaux arrivants sont des autochtones/allochtones.

Entre distanciation et intégration

La comparaison des situations étudiées fait apparaître que plus les flux migratoires en direction des communes d'accueil sont importants en rapidité et en intensité, et plus le phénomène de déstabilisation des équilibres sociodémographiques, culturels et économiques préexistants est marqué. Si ce résultat n'a rien de surprenant en soi, par contre les conditions faites aux familles migrantes accentuent ou modèrent cette tendance générale. A ce titre, l'installation en zone périphérique des centres bourgs tend à accroître les difficultés d'intégration des migrants car elle pérennise les distances sociales et culturelles entre ces familles et les populations plus anciennes. Inversement, l'existence d'une vie associative active et diversifiée et la présence de service du type école et assistance à la petite enfance sont des facteurs essentiels d'intégration grâce aux mises en relation qu'ils procurent aux différentes populations. Ces résultats, communs avec les études urbaines, tendent à préconiser la mixité socio-spatiale de l'habitat, l'essor des services de proximité aux familles. Ces résultats montrent également le rôle essentiel que revêt l'école et de la vie sportive et culturelle communale dans la socialisation et l'apprentissage de la citoyenneté ¹.

2. Histoire résidentielle et désir de maison

Le choix de la maison est essentiellement justifié par rapport à un désir de famille et d'un environnement souhaité pour les enfants et le couple. La maison représente un supplément d'espace par rapport à un appartement, elle représente l'aboutissement d'un rêve ou le retour à une norme familiale et sociale. Les logements et/ou le type de localisation sont donc choisis parce qu'il existe au préalable un vécu qui fonctionne comme un activateur de désirs. La recherche s'effectue en fonction d'un objet, la maison, et d'un cadre, la campagne, définie par un aspect physique. Une distinction s'instaure ensuite. Certains migrants ne s'intéressent pas au contenant de cette ruralité, à savoir les différents types de services disponibles alors que d'autres

¹ Les positions défendues respectivement par les maires de Chavannes et de Thénac, le premier privilégiant les initiatives individuels, le second favorisant les dynamiques collectives, aboutissent à des résultats bien différents en terme social et de dynamiques de communale. Alors que ces deux communes sont en croissance modérée de population, la première rencontre des difficultés d'intégration des populations migrantes alors que la seconde attirent les jeunes ménages enclin à s'investir localement et à diversifier l'offre associative déjà existante.

au contraire y sont particulièrement sensibles, en particulier en ce qui concerne les possibilités de scolarisation des enfants, la proximité d'un médecin et d'une pharmacie, une vie associative plus ou moins active.

De nombreuses familles de Chavannes et de Clans issues tant des classes moyennes que populaires possèdent un ancrage ancien dans ces communes. Lorsqu'elles n'en n'ont pas, elles viennent majoritairement de villes ou de bourgades avoisinantes. Montauroux est particulier du fait de sa proximité avec la zone d'emplois de Sophia Antipolis et le littoral. En dehors des situations d'ancrage, la localisation est souvent le résultat d'une série de compromis entre une distance au travail, un type de bien recherché et un coût du logement. Pour les ménages les moins aisés, les opportunités sont saisies sans qu'une recherche réelle ait eu lieu, notamment en raison de l'incertitude de la voir aboutir. Ces ménages privilégient leurs réseaux d'interconnaissance plutôt que les agences immobilières. Autre caractéristique, les biens achetés sont en mauvais état : la construction est inachevée ou la maison tombe en ruines et nécessite d'être entièrement rénovée. Les compromis sont constants mais l'important, pour la majorité des informateurs, est de cesser de payer un loyer, d'investir dans l'avenir et de planifier les dépenses. Les situations de Taillebourg et Thénac associent à parts relativement égales des familles à l'ancrage micro régional ancien, mais pas spécifiquement villageois, et d'autres sans liens préalable avec les lieux. La localisation est définie par la proximité avec Saintes, bassin d'emploi le plus fréquenté, le désir de rompre avec les locations et les qualités matérielles et sociales du lieu retenu.

De plus, la majeure partie des personnes rencontrées a passé tout ou partie de son enfance dans une maison que ce soit en permanence ou uniquement lors de vacances. L'attrait pour la maison trouve au moins partiellement son origine dans ce vécu. Même pour des personnes ayant passé leur enfance en appartement, la force des souvenirs d'expériences même fugaces doit être prise en compte pour comprendre où réside le désir d'un habitat individuel. Même lorsque la maison est choisie par défaut, elle « constitue un territoire personnel qui permet un « quant-à-soi » comme dit G. Simmel. Ce territoire de mise à distance renforce la capacité de sélection face aux sollicitations multiples et à l'imprévisibilité relationnelle. « [...] Ce quant-à-soi est encore une ressource complémentaire lorsque l'individuation pousse

à rechercher un territoire personnel où se déploie la vie intime. » (Rémy, 2004 : 27). Au travers de notre maison se construit notre mode de vie et sociabilité.

Néanmoins, les représentations et la valeur symbolique accordée au logement diffèrent selon les milieux sociaux. Le logement apparaît comme un bien relativement banalisé, en particulier pour les cadres et les classes moyennes : la demeure est là pour satisfaire au mieux les besoins à un moment donné de la vie et en fonction des financements possibles. La revente est envisagée lorsque de nouvelles opportunités apparaîtront et cela est d'autant plus vrai que les biens sont eux-mêmes « banalisés ». M. C. Jaillet, L. Rougé et C. Touzelier font le même constat dans les zones périurbaines toulousaines (2005). De fait quand les milieux populaires achètent encore pour la vie, dans les autres classes sociales un tel comportement évolue et il évolue d'autant plus vite que les personnes rencontrées sont jeunes, ne possèdent pas d'attaches particulières avec les communes d'installations et sont soumises à d'importants aléas professionnels.

La multilocalisation

La multilocalisation intervient alors que d'autres solutions ont été recherchées ou qu'elle a été expérimentée au cours d'aléas professionnels intervenus plus tôt dans la carrière. Ce sont généralement les hommes qui sont absents tout ou partie de la semaine, de façon permanente ou seulement pendant une partie de la semaine. Dans les familles rencontrées la multilocalisation est aussi rendue possible parce que les femmes acceptent, voire provoquent ce choix, gèrent seules le quotidien et adaptent leur carrière professionnelle aux besoins de leur famille. Des professions à temps partiel ou des emplois exercés à domicile, comme assistante maternelle, sont recherchés en priorité.

La multilocalisation se décline gré des situations rencontrées. Mme A. se déplace pratiquement chaque semaine, en général sur la journée, mais souvent plus longtemps. Elle a toutefois optée pour ce choix de vie après la naissance de son premier enfant plutôt que de continuer sur le mode de la bilocation. En effet, pendant plus de sept ans chacun des conjoints à travailler dans une ville différente pour se retrouver les fins de semaine et parfois un soir dans la semaine. Ce mode de fonctionnement leur a paru incompatible avec une vie familiale. De même, certaines résidences secondaires se transforment en annexe du bureau le temps des

vacances. Il s'agit là plus de la saisie d'une opportunité que d'une réelle multilocalisation.

A la multilocalisation répond la monolocalisation choisie quel que soit le temps de déplacement. M. V. a ainsi commencé sa carrière à Macon. A la faveur d'une mutation à Bourg-en-Bresse il revient vivre à Chavannes, à côté de la ferme parentale. Depuis les mutations se sont succédées, dont une dernière à Macon, mais la famille n'a plus déménagé.

Rester implique aussi des mouvements de balancier. Les lieux sont investis mais pas nécessairement en permanence. Le lieu d'attache peut aussi bien être une résidence secondaire que permanente dont le statut évolue en fonction des nécessités familiales et professionnelles. Clans a connu une période de dépeuplement au cours de laquelle vivre au village et avoir une activité professionnelle autre que rurale ou artisanale semblait impossible. Les transformations du réseau routier et de l'accession à un véhicule ont progressivement fait évoluer la perception de la distance. Vivre à Clans apparaît de nouveau possible. Cette situation a favorisé le retour de résidents secondaires ou permanents partis vivre ailleurs à un moment donné. Ainsi, M. P. a passé toutes les vacances de son enfance au village. L'installation à Clans fut favorisée par un ensemble de facteurs : son activité d'artisan impliquait de nombreux déplacements et sa femme ne possédant pas d'emploi stable, Clans était un choix tout aussi possible que d'autres localités.

Montauroux laisse entrevoir une autre figure de la multilocalisation, celle des grandes migrations nationales et internationales. Sa situation à proximité du littoral et de Sophia Antipolis draine une population dont la mobilité fait partie des contraintes et choix de vie. Si la qualité des lieux de vie est recherchée la nécessité de se déplacer pour saisir d'autres opportunités professionnelles et réagir à des licenciements est tout aussi acceptée. La multilocalisation, si elle ne s'exprime pas dans l'immédiateté du quotidien prend alors sens dans des parcours de vie. Les K sont venus en France pour achever leurs études. Après leur doctorat ils ont vécu un an aux Pays-Bas. M. K est alors parti travailler six mois aux Etats-Unis tandis que son épouse retournait vivre dans le sud de la France où il la rejoindra. Au bout de cinq ans ils repartent cette fois pour la Suisse où ils vivent quatre ans avant de retourner vivre de nouveau dans le sud de la France. A chaque fois ce sont les opportunités d'emploi de M. K qui

ont motivé les déplacements et jusqu'au choix de vivre actuellement à Montauroux. Les H ont un parcours un peu similaire tout en présentant un profil différent : Mme H a beaucoup voyagé avant de rencontrer son conjoint et a vécu dans quatre pays différents. M. H a vécu toute son enfance à l'étranger au gré des mutations professionnelles de son père. Les époux se rencontrent lors d'un de leur retour commun aux Pays Bas qu'ils décident de quitter pour la France, leur projet étant ensuite de déménager tous les trois ans ce qu'ils n'ont pas fait pour l'instant. Toutefois, M. H a connu une période de chômage d'un an au cours de laquelle toutes les possibilités de retrouver un emploi ont été explorées. Le couple était prêt à partir pour le Gabon ou Londres lorsqu'un poste s'est libéré à Sophia Antipolis repoussant de quelques années un déménagement qui eut lieu en décembre 2006 pour la Chine.

3. Travailler et se déplacer

Si la localisation de l'emploi est prise en considération lors de la recherche du logement, l'attention portée à l'emploi de la conjointe varie fortement selon le niveau social du ménage, ses qualifications et le type d'emploi qu'elle occupe. Par ailleurs, les distances sont toujours sous-estimées non seulement lors de l'achat, mais également par la suite, au quotidien. Les trajets, toujours calculés à flux tendus, n'exercent pas la même incidence sur l'emploi des deux conjoints.

L'emploi des hommes

Le premier constat est que les hommes poursuivent la même trajectoire professionnelle, quelque soient les professions et les emplois occupés. Deux éléments doivent toutefois être mentionnés pour nuancer ce constat : il s'agit d'hommes entre trente et quarante ans, donc plutôt jeunes et en période plein emploi, un âge où les écarts homme/femme sont creusés au détriment des femmes, et majoritairement accédant à la propriété. Quand l'installation s'accompagne d'un changement d'emploi, ce changement était prévu et même à l'origine du déménagement. Les soins apportés aux enfants et aux tâches ménagères influent rarement sur la carrière professionnelle : deux hommes mentionnent le fait d'avoir quitté leur emploi précédent afin d'éviter de longues navettes. Deux autres hommes, un employé hospitalier et un technicien d'une compagnie des eaux, exercent à temps

partiel afin de partager la garde de leurs enfants avec leurs épouses, cadre supérieur et agent de maîtrise, qui travaillent également à temps partiel.

Le travail des femmes

Pour des femmes la proximité entre le logement et le travail favorise la conciliation entre leur temps de travail et les temps familiaux (Brun et Fagnani, 1994 ; Singly, 1990). De plus, de nombreuses études montrent que les familles manquent de temps (Barrère-Maurisson, 1992 ; Méda, 2003 ; Tremblay et Vaillancourt-Laflamme, 2000), or les navettes accroissent ce manque de disponibilité. Comment, dans ces conditions, les familles s'organisent-elles pour gérer le temps supplémentaire passé hors du foyer ?

L'un des postulats était que la localisation de la maison exerce une incidence sur la mobilité professionnelle et sociale des deux conjoints, en particulier des femmes. En effet, « l'égalité en emploi dépend de deux facteurs : le premier concerne les conditions de pré-emploi ; le second porte sur les conditions d'accès au lieu d'emploi qui limite une égale employabilité » (Vandersmissen, Villeneuve et Théirault, 2001). Parmi les conditions de pré-emploi les auteurs mentionnent : la formation, la responsabilité des enfants, les modes de transport et la localisation des emplois. Comment l'équilibre entre travail et vie familiale est-il alors possible puisque le total des temps professionnel et parental hors navette « est [déjà] équivalent à 62 heures de semaine pour les mères, 54h30 pour les pères et 59 heures pour les familles mono-parentales » (Barrère-Maurisson, Rivier, Marchand, 2000:6) ?

L'analyse des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes conduit à un premier constat : si l'emploi des hommes n'est pas affecté par la localisation de la maison, la situation apparaît différente pour les femmes. Parmi les trente-huit femmes rencontrées cinq se sont présentées comme femmes au foyer ; quatre étaient des cadres exerçant en libéral, quatre des cadres supérieurs, dix des cadres moyens, treize employées et trois recherchaient du travail. Trois femmes exerçaient quatre jours par semaine, six à mi-temps et quatre avaient des emplois du temps variables en fonction des contrats obtenus : un total de treize femmes. Deux des trois femmes au chômage recherchaient également un emploi à temps partiel de même que l'une des assistantes maternelles exerçant à temps plein.

L'obtention du temps partiel diffère selon les femmes. Certaines avaient changé d'emploi, pour d'autres le contrat de travail était déjà sur une base de temps partiel, les autres l'ont négocié, certaines uniquement le temps de leur congé parental d'éducation tout en espérant pouvoir le prolonger au delà. Au moment de l'enquête, cinq femmes étaient en congé parental d'éducation dont l'une faute d'avoir trouvé une assistante maternelle. Les deux cadres supérieurs et un des cadres moyen bénéficiaient d'un congé parental à temps partiel depuis la naissance de leur deuxième enfant. Pour ramener ces données à celles plus globales de la France : 20% des enfants dont la mère est cadre et 28% des enfants dont la mère exerce une profession intermédiaire sont gardés par un des parents, contre 53% des enfants dont la mère est employée et 67% des enfants dont la mère est ouvrière (Blanpain, 2006). Ces arrêts de travail apparaissent donc beaucoup plus importants que sur le reste du territoire.

La capacité à négocier son temps de travail augmente les différences de trajectoires entre les femmes qualifiées et les autres (Maruani et al., 2001). La capacité à négocier son temps de travail diffère fortement selon le type de profession exercée : les trois assistantes maternelles ont choisi cette profession afin de pouvoir s'occuper de leurs enfants, modifiant ainsi leurs trajectoires professionnelles. Les quatre femmes exerçant en libéral organisent leur temps de travail selon la disponibilité de leurs conjoints ou de toute autre personne susceptible de s'occuper des enfants. Les quatre cadres supérieures ont également la maîtrise de leur emploi du temps. Pour les enseignantes, leurs horaires coïncident avec le temps de travail des enfants. Les autres n'ont pas négocié leur temps de travail, se soumettant aux exigences de leurs employeurs ou par choix.

Cette prédominance du temps partiel féminin peut être prise comme un indicateurs des tensions existant pour concilier vie professionnelle et familiale. Selon Tania Angeloff (2000) « le temps partiel recèle un problème beaucoup plus vaste, celui du rapport sexué au temps en général et au temps de travail en particulier. » Ce que cette première description souligne n'est pas tant le fait que la plupart des femmes travaillent à temps partiel ou doivent prendre un congé parental d'éducation, ni les différences sociales qui apparaissent au travers des descriptions, mais le caractère systématique de ces observations.

Vivre en milieu rural exerce une influence sur la trajectoire de toutes ces femmes, en particulier quand il devient nécessaire de faire face à l'intégralité des tâches domestiques. Une observation qui devrait être liée à la situation globale des femmes peu qualifiées en France : la reprise de l'emploi après un congé parental, et les femmes s'arrêtent d'autant plus souvent qu'elles sont peu qualifiées, est toujours difficile. Le résultat en est une mobilité descendante progressive ainsi qu'un changement d'activité professionnelle relativement courant (Daune-Richard, 2003). Une situation rendue difficile par l'absence de services et la faible disponibilité des conjoints, eux-mêmes pris par les contraintes que représentent leurs propres navettes. Ces résultats doivent être corrélés avec les effets connus de la mobilité géographique sur l'emploi des femmes : un plus fort taux de chômage, une inactivité accrue et cela d'autant plus que l'éloignement du logement et des bassins d'emploi est élevée (Courgeau, 1995). La recherche de Lionel Rougé sur les femmes habitant en périurbain lointain de la région toulousaine relève également l'effet d'enfermement que représentent ces localisations (2005).

Les différences entre les trajectoires professionnelles des femmes réaffirment l'importance de l'éloignement aux pôles d'emploi, du niveau de qualification et de la capacité à mobiliser aides institutionnelles et familiales au quotidien. La recherche de flexibilité des emplois du temps professionnels et les changements de profession témoignent également du désir de concilier la longueur des navettes quotidiennes impliquant des temps de présence moindres et le rôle de « bonne mère » recherché idéalement que relève également Jeanne Fagnani pour les femmes des couches moyennes (1990).

En effet, « the commute is not only a demand on worker's time, but it is also time and resource commitment borne by other family members. Commute time is potentially distributed between working spouses as part of couples' division of labor, in a sense like paid work, washing dishes, or preparing dinner. » (Hofmeister, 2003). La mobilité paraît alors comme un autre ralentisseur des trajectoires professionnelles féminines et recentre les femmes sur leur famille, quelque soit leur diplôme et l'emploi occupé. Il existe un lien fort entre le choix d'un mode de vie, habiter la campagne, et le rythme quotidien, qui comme Janet Shaw le remarque «rather like a centrifuge, separates men and women as it speeds up, reinforcing or recreating gender divisions » (1998 : 384). La pré-éminence est donnée aux besoins engendrés par le

nouveau mode de vie et la localisation du lieu d'habitation, plus qu'à l'emploi. Ces choix renforcent les divisions de genre quel qu'est pu être le souhait d'une autre conciliation entre le travail et la vie familiale. Si le périurbain lointain représente un futur de l'habitat, ce que la diffusion des implantations pourrait donner à penser, il s'inscrit pour les femmes au mieux dans un processus de stagnation dans la répartition des tâches, au pire de régression et de retour sur ce qui semblait être une timide tendance sociétale.

Travailler différemment : un autre but de la vie périurbaine

Un des objectifs de cette recherche était de rencontrer des personnes télétravaillant et/ou multilocalisées. Ces deux façons d'exercer une activité professionnelle s'avèrent fortement genrées. L'une des transformations en cours des modes d'habiter serait la perméabilité entre travail et logement. La situation d'éloignement, la longueur des navettes peuvent servir de révélateur à d'autres façons de concevoir notre façon d'habiter. Les terrains d'enquête se sont révélés être à la fois décevants et riches. Décevants car les situations de télétravail restent rares et le sont d'autant plus que le périurbain lointain est rarement relié au réseau internet haut débit, riches car ils ont permis de faire émerger des situations particulières de l'emploi féminin.

La situation face à l'informatique et aux nouvelles technologie s'est avérée très contrastée selon les terrains : Montauroux est la commune où le taux d'équipement des ménages est le plus élevé. L'ADSL y est installé sur les deux tiers du territoire contrairement aux autres communes. Il en va de même en ce qui concerne le téléphone portable : Chavannes et Clans sont mal desservies. Le profil socio-professionnel des habitants de Montauroux explique son suréquipement relatif de Montauroux. Les K constituent un idéal type du télétravail et leur exemple permet aussi de souligner les limites de cette forme de travail. M. K a développé son activité et travaille depuis chez lui, mais selon un emploi du temps indépendant de celui de ses enfants et de sa conjointe.

Mme K a fait le choix du télétravail pour pouvoir vivre là où elle le souhaitait. Cette possibilité lui a été offerte alors qu'elle s'apprêtait à quitter son emploi suisse pour suivre son conjoint en France. Cette solution n'est toutefois pas sans contraintes : en effet, son activité nécessite l'ADSL - elle développe des calculs mathématiques lourds pour des solutions informatiques - , une différence de taille avec son conjoint qui n'a jamais besoin de télécharger les programmes qu'il développe. L'autre

contrainte provient de la nécessité de la proximité d'un aéroport. Mme K doit régulièrement se rendre à Zurich, au siège de son entreprise et M. K se rend régulièrement chez des clients basés un peu partout dans le monde. Pour Mme K son travail est uniquement réalisable ainsi parce qu'elle ne travaille qu'à mi-temps, ce qui assure une certaine durabilité aux projets qui lui sont confiés. La contrepartie est que son emploi ne peut pas évoluer vers plus de responsabilités.

Le télétravail apparaît aussi comme une nouvelle forme de travail à domicile féminin souterraine dans la mesure où un écart existe entre l'affichage de leur emploi et leur situation réelle. Mme R, officiellement sans emploi, gère deux heures par jour par internet une société que le couple possède aux Pays-Bas. Mme J dont le congé parental interdit toute activité professionnelle, utilise cependant Internet quotidiennement, notamment la documentation officielle en ligne, ce qui lui épargne nombre de déplacements. Cette organisation lui permet de se déplacer professionnellement une seule fois par semaine, le jour unique où elle a obtenu que son fils reste déjeuner à la cantine. Son usage de l'informatique est complété par celui du fax et du téléphone portable qui lui permet d'être toujours joignable quelle que soit son activité du moment pour régler instantanément les problèmes de logistiques. D'autres femmes gèrent ainsi les intérêts de leur conjoint, artisan ou petit patron, sans exercer officiellement d'activité.

A cet usage du télétravail, nouvel hybride du travail à domicile et de la femme de l'artisan, il convient de rajouter une autre forme qui permet de travailler à domicile tout en réalisant des heures supplémentaires ou le travail en cours. Cet usage des nouvelles technologies, comme autre modalité de conciliation d'une surcharge de travail avec la vie quotidienne permet de s'affranchir quelque peu d'une contrainte horaire qui rendrait sans cela toute vie familiale impossible. Sans être fondamentalement nouvelle – il ne s'agit finalement de rien d'autre que de ramener différemment des dossiers au domicile familial – cette possibilité ouvre de nouvelles capacités à choisir son temps de travail pour permettre une conciliation des aspirations, ce qui rejoint les conclusions de Laurence Thomsin sur les grandes aspirations auxquelles répond cette forme de travail (2002).

Conclusion

L'emploi apparaît comme l'un des moteurs des mobilités géographiques et résidentielles et cela d'autant plus que les communes sont localisées en périphérie

de bassins d'emplois hautement qualifiés appelant une main d'œuvre destinée à se déplacer internationalement pour trouver de nouveaux débouchés. Cette nécessité de déménager pour pouvoir accéder avant tout à de nouveaux emplois doit être retenue pour analyser au moins une partie des installations. La confrontation avec l'emploi permet donc de relativiser toute une partie du discours idéal ou idéalisant sur le choix de l'habitation, même si la distance entre la résidence et les bassins d'emplois est aujourd'hui plus grande qu'elle n'a pu l'être dans le passé.

Le choix d'une organisation du travail différente afin de privilégier un mode de vie et d'habiter est rare en raison des difficultés de gestion au quotidien et des réticences des employeurs. Ces choix permettent également de révéler certaines dissonances entre un cadre de vie et de travail recherché, une certaine idéalisation de l'évolution de la famille autour de cet espace et les contraintes liées notamment à la scolarisation des enfants qui impliquent des temps de trajet comparables voire supérieurs à ceux de familles exerçant hors de leur domicile.

Enfin, ces installations, et en particulier les plus lointaines, sont rendues possibles parce que les femmes adaptent leur vie professionnelle à celle de leur famille que ce soit en modifiant leurs rythmes de travail ou en transformant leur activité. Ce sont ainsi les femmes qui apparaissent en creux comme les moteurs d'une installation durable et cela est d'autant plus vrai que les emplois occupés par les hommes se situent loin du domicile familial ou sont multilocalisés. La question du quotidien apparaît ainsi décisive, de même que celle des mobilités quotidiennes dans ces conciliations permanentes entre les différents arbitrages.

Dans sa recherche sur la maison individuelle, Pierre Bourdieu note que « la création d'une maison, c'est la volonté de créer un groupe permanent uni par des relations sociales stables, une lignée capable de se perpétuer durablement à la façon d'une demeure durable, stable, immuable » (2000). Notre proposition de recherche partait de ce constat tout en essayant d'aller au-delà de ce discours et de ces représentations, au-delà aussi de cette image de la maison immuable et fondatrice de la lignée dans un contexte marqué par la mobilité résidentielle et professionnelle couplée à de fortes navettes domicile/travail puisque « les ménages effectuent de nouveaux arbitrages en matière de logement, tenant relativement peu compte de la localisation des emplois. » (Bonvalet et Brun, 2002). Le périurbain, dans son

acception la plus large, nous semblait être particulièrement propice pour étudier les mutations des modes d'habiter à l'œuvre dans notre société.

Références bibliographiques

Barrère-Maurisson M.A. (1992), *La division familiale du travail – La vie en double*, Paris, PUF

Barrère-Maurisson M.A., Rivier S., Marchand O. (2000), « Temps de travail, temps parental. La charge parentale : un travail à mi-temps », *Premières synthèses*, DARES: 20-1

Berger Martine (2004), *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS éditions

Blanpain N. (2006), « Garder et faire garder son enfant », *Données sociales – La société française* : 77-83

Bonvalet C., Brun J. (2002), « Etat des lieux sur la mobilité résidentielle en France », in Jean-Pierre Lévy et Françoise Dureau, *L'accès à la ville. Les mobilités en questions*, Paris, L'Harmattan

Bourdieu P. (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, eds du Seuil, coll. Liber

Brun J., Fagnani F. (1994), "Lifestyles and locational choices. Trade-offs and compromises : a case study of middle-class couples living in the Ile-de-France region », *Urban studies*, 31, 8: 921-934

Courgeau D. (1995), « Mobilité : déménagement et emploi », in François Ascher (coordonné) *Le logement en questions*, Eds de l'Aube : 141-170

Daune-Richard A.M. (2003), « La qualification dans la sociologie française : en quête des femmes », in *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des*

différences de sexe, Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (sous la dir), Paris, La découverte MAGE : 138-150

Détang-Dessendre C., Piguet V. et Schmitt B. (2002), « Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie », *Population*, 57, 1 : 35-62

Fagnani J. (1990), « Localisation résidentielle et stratégies professionnelles et familiales des femmes instruites des couches moyennes », in Bonvalet C., Fribourg A.M. (eds), *Stratégies résidentielles*, INED, Plan Construction et Architecture, MELTM, Congrès et colloques, n°2

Hofmeister H. (2003), "Commuting clocks: journey to work", in *It's about time. Couples and careers*, Phyllis Moen (ed), Ithaca London, Cornell U. Press: 60-79

Ion, J. (1997), *La fin des militants ?*, Ed. de l'Atelier, Paris.

Jaillet M.C., Rougé L., Thouzellier C. (2005), "Vivre en maison individuelle en lotissement", in G. Tapie (sous la dir.), *Maison individuelle, architecture, urbanité*, La Tour d'Aigues, eds de l'Aube : 11-23

Kayser B. (1993), *Des campagnes vivantes*, In : *Naissances de nouvelles campagnes*, Ed. de l'Aube, Marseille.

Kayser B., 1996, *Ils ont choisi la Campagne*, Ed. de L'Aube, La Tour d'Aigues.

Maruani M., Fagnani J., Méda D. et M. Claude (2001), « Vie professionnelle : l'arbitrage impossible », *Esprit*, mars-avril : 187-202

Méda D. (2003), « Manquons-nous de temps ? », *Interventions Économiques*, 31, www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques

Ortar N. (1999), « Les multiples réalités de la résidence secondaire », in *D'une maison l'autre*, sous la dir. Philippe Bonnin et Roselyne de Villanova, eds Créaphis, Paris : 139-154

Ortar N., Bossuet L. (2005), « Multirésidence et périurbanisation : l'utopie rurale », rapport PUCA, juin

Perrot M. (1998), *La maison de famille*, In : L'autre maison, la "résidence secondaire", refuge des générations, F. Dubost, n°178, Paris, Autrement, pp. 38-67.

Rémy J. (2004), « Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialité », in L. Vodoz, B. Pfister Giauque, C. Jemelin (eds), *Les territoires de la mobilité. L'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes : 13-42

Rougé L. (2005), « Les « captifs » du périurbain. Voyage chez les ménages modestes installés en lointaine périphérie », in G. Capron, H. Guetat et G Cortes (Eds.), *Liens et lieux de la mobilité*, paris, Collection Mappemonde, Belin : 129-144

Sencébé Y. (2006), « Mobilités quotidiennes et ancrages périurbains : attrait pour la campagne ou retrait de la ville ? » in *La ville aux limites de la mobilité*, (ed by) Michel Bonnet and Patrice Aubertel, Paris, PUF : 153-160

Shaw J. (1998), « « Feeling a list coming on » : gender and the pace of life », *Time and society*, 7(2): 383-396

Singly F. de (1990), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF

Thomsin L. (2002), *Télétravail et mobilités*, Liège, Les éditions de l'université de Liège

Tremblay Diane-Gabrielle et C. Vaillancourt-Laflamme (2000), *La conciliation des responsabilités parentales et professionnelles chez les employés de bureau ; résultat d'une recherche menée au Québec*, www.telug.quebec.ca

Tremblay D.G. (2004), *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Québec, Télé-Université

Urbain, J.D. (2002), *Le résident secondaire, un touriste à part ?* XXXII, n°3, Paris, *Ethnologie française*, pp. 515-520.

Vandersmissen M.H., Villeneuve P. et M. Thériault (2001), « Mobilité et accessibilité : les effets sur l'insertion professionnelle des femmes », *L'espace géographique*, 4 : 289-305

1 Le périurbain est ici compris comme une identité de comportements professionnels, sont donc périurbaines les communes où la majeure partie de sa population travaille dans des bassins d'emplois urbains.

2 Il est à noter que peu de familles optent pour l'éco-construction.